



ACTE D'ENGAGEMENT SIMPLIFIE Valant règlement de consultation

Réalisation de visuels pédagogiques

1. Dénomination des cocontractants

Pouvoir adjudicateur

Elisabeth BRUSSAT
Présidente
Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez (SMPNRLF)
Maison du Parc
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 8 septembre 2026.

Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)

Nom :

Adresse :

SIRET :

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance.
Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitant (formulaires DC1-DC2- DC4).

2. Procédure de passation

Marché passé en procédure adaptée selon les articles L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-7 du code de la commande publique.

3. Contexte et objectif de la consultation

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez réalise, dans le cadre de l'exercice de sa compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), des actions en faveur de la restauration des milieux aquatiques sur le bassin versant de la Dore (zones humides, cours d'eau, mares ...). En plus de ces travaux, la communication et la sensibilisation font partie intégrante du programme. C'est pourquoi sur différents sites, des panneaux pédagogiques ou des visuels sont mis en place.

4. Objet de la consultation / durée

Le prestataire retenu devra réaliser des visuels de sensibilisation, à partir des images et textes fournis par le Parc Livradois-Forez. Il devra aussi créer un totem permettant de contextualiser les visuels.
L'ensemble des éléments seront positionnés sur le site restaurer des étangs de Chauttes, à proximité d'Ambert. Ce site à pour vocation l'usage pêche, mais aussi de sensibilisation, de restauration de milieux naturel, dans un contexte de site Natura 2000.

Détail de la commande :

- Visuel pédagogique

- Nombre : 12 visuels pédagogiques avec le pied pour mise en place inclus. Les espèces pressenties sont : petite nymphe au corps de feu, l'Aesche bleue, grenouille rousse, héron cendré, jonc commun, Limnée des étangs, cincle plongeur, martin pêcheur, castor, loutre, truite, caloptérix vierge
- forme de disque, petit (environ 20-22cm de diamètre),
- Impression durable dans le temps
- Pied inclus pour un positionnement sur le site possible sans béton
- Hauteur du pied adapté pour tout public

Exemple de visuel :



Les visuels pédagogiques seront accompagnés par un totem explicatif, comprenant ;

- Nom du site
- QR code de renvoi au site du PNR
- Logos des partenaires financiers (Agence de l'eau Loire-Bretagne)
- Texte pour proposer la découverte des espèces.

Les BAT seront validés avant toute impression.

La prestation (mise en page, impression et livraison) devra être réalisée avant la fin de l'année 2026.

Lieu de livraison :

Les visuels seront envoyés directement au maître d'ouvrage : 4 rue du pont couvert - Maison du Parc - 63880 Saint-Gervais-sous-Meymont.

Durée du marché

Le contrat sera conclu jusqu'au 31 décembre 2026, à compter de sa notification.

5. Critères de sélection des offres

Les critères de sélection de l'offre seront :

1. Type de matériel et design : 50%
2. Montant (prix) : 50%

Conformément aux dispositions de l'article R 2123-5 du code de la commande publique, le Syndicat mixte du Parc naturel régional pourra négocier avec les candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

6. Pièces constitutives de la consultation

La présente lettre de consultation signée.

7. Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)

Montant unitaire

Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :

8. Délais de paiement et intérêts moratoires

Le paiement se fera sur présentation de la facture correspondant au montant de la prestation.

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures sont à transmettre par voie dématérialisée sur la plate-forme Chorus Pro mise en ligne par la Direction Générale des Finances Publiques (ordonnance n° 2014-697 du 26 juin 2014).

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.

Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.

9. Acomptes

Il n'est pas prévu d'acompte.

10. Modalités de la consultation

Offre à remettre pour le **22 septembre 2026** à 12h00 (dernier délai).

A l'adresse du Parc naturel régional ou sur place contre récépissé, aux bureaux du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30) ou par mail à l'adresse suivante achat.public@parc-livradois-forez.org avec accusé de réception.

11. Délai de validité de l'offre :

Le délai de validité de l'offre est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

12. Conflits d'intérêts

Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l'honneur ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique*.

(*) Lorsqu'un opérateur économique est, au cours de la procédure de passation d'un marché, placé dans l'un des cas d'exclusion mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5, aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 ou aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 du code de la commande publique, il informe sans délai l'acheteur de ce changement de situation.

Afin d'attester que le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, n'est pas dans un de ces cas d'exclusion, cocher la case suivante : ☐

DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE

- Le présent document renseigné et signé
- Un document technique explicatif de l'offre, les moyens humains et techniques
- Références de l'entreprise dans ce domaine
- Un RIB
- Le devis détaillé pour un projet. Ce prix comprend l'intégralité des coûts.

Les prix sont fermes et définitifs.

Le.....

Signature et Cachet de l'entreprise

Le.....

Signature et Cachet du Président du Syndicat mixte
du Parc naturel régional Livradois-Forez